



VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § §

Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 03 avril 2023, s'est réuni le 11 avril 2023, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVÉ, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Mohamed AZGAG, Christine PENHOUE, François ARS, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Patrick MAHE O'CHINAL, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Catherine LE TUTOUR, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Sandrine BERTHIER, Laetitia DUMAS, Patrick LE MESTRE, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET, François RIOU

Pouvoirs :

Hortense LE PAPE a donné pouvoir à M. THEPAUT
Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. LE GUERNEVÉ
Odile MONNET a donné pouvoir à M. AUFFRET

Absent(s) :

Alain Michel RICHER, Frank D'ABOVILLE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023

FINANCES

Subventions aux associations

Mme Latifa BAKHTOUS présente le rapport suivant :

Après examen des demandes, il est proposé d'attribuer les subventions ci-annexées.

Vu l'avis des Commissions :

Actions Sociales, Solidarités, Jeunesse, Education et Vie des Quartiers
Politiques Publiques
Administration Générale et Finances

Je vous propose :

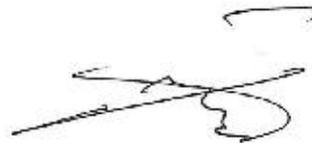
- d'accorder les subventions aux associations précitées tel que mentionné en annexe ;
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

(Annaïck BODIGUEL n'a pas pris part au vote)

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour : 42 voix.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
Le Directeur Général des Services



Emmanuel GROS